



Université Lyon 3
Faculté de droit
Centre de droit constitutionnel
15 Quai Claude Bernard
69007 LYON

Directeur : **François ROBBE**
Directeur adjoint : **Mathilde PHILIP GAY**

Secrétariat du colloque : **Mme Alexandra GASMI**
Tél : 04.78.78.70.59. Fax : 04.78.78.75.25.
e-mail : iea@univ-lyon3.fr



UNIVERSITE LYON 3
CENTRE DE DROIT
CONSTITUTIONNEL

Colloque

DROIT
ET **COMMUNICATION**
POLITIQUE

Vendredi 8 février 2008

Auditorium André Malraux
Manufacture des Tabacs
16 rue Rollet, 69008 LYON.



EQUIPE DE DROIT PUBLIC

Programme

9h15. Accueil des participants :
Monsieur le Doyen de la faculté de droit

9h30. Rapport introductif :
droit et communication politique, confrontation et complémentarité
(François ROBBE, Maître de conférences en droit public, Directeur du Centre de droit constitutionnel)

Première partie :
les règles permanentes de la communication politique

Présidence de Monsieur Thierry DEBARD,
Professeur à l'Université Lyon 3

10h00. Le pluralisme, fondement de la démocratie
(Slobodan MILACIC, Professeur Emerite à l'Université Montesquieu Bordeaux IV)

10h30. La publicité des débats et des actes
(Jean-François KERLEO, Allocataire de recherche, Université Lyon 3)

11h00. Pause

11h15. Liberté et interdits dans la communication politique
(Pascal MBONGO, Université Poitiers)

11h45. Le point de vue d'un journaliste
(Manuel DAFONSECA, Le Progrès).

12h15 Débat

12h30 Déjeuner

Seconde partie :
les règles spécifiques aux campagnes électorales

Présidence de Mme Sylvie CAUDAL, Professeur à l'Université Lyon 3,
Vice-doyen de la faculté

14h00 : Le financement des campagnes électorales
(Eric CARPANO, Maître de conférences IEP Toulouse)

14h30 : Les supports légaux de la propagande électorale
(Richard GHEVONTIAN, Professeur à l'Université Aix-Marseille III)

15h00 : Les limites de la propagande électorale
(Laurent ECK, Docteur en droit, Université Lyon 3)

15h30 : Débat

15h45 : Pause

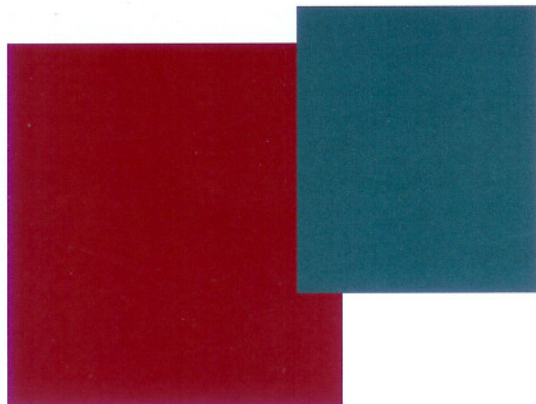
16h00 : Le respect de l'égalité entre les candidats
(Séverine BUFFET, Docteur en droit, Université Lyon 3)

16h30 : La communication des collectivités territoriales en période pré-électorale
(François ROBBE, Maître de conférences à l'Université Lyon 3)

17h00 : Les candidats en campagne face au droit
(Najat VALLAUT BELKACEM, Conseillère régionale Rhône-Alpes)

17h30 Débat

17h45 : Clôture des travaux



Tarif normal 30 €
Enseignants Lyon 3 et étudiants Gratuit
Déjeuner 30 €

■ Mode de règlement

- Chèque (à l'ordre de l'Agent Comptable Université Jean Moulin Lyon 3)
- Mandat administratif

Bulletin à retourner au plus tard le 30 janvier 2008 accompagné de votre règlement à :

CENTRE DE DROIT CONSTITUTIONNEL
15, quai Claude Bernard - 69007 LYON
Tél. : 04 78 78 70 59 - Fax : 04 78 78 75 25
e-mail : iea@univ-lyon3.fr